



# PARTIE OFFICIELLE

Chèques Postaux : Paris 715-20

Adresse télégraphique : Fédébasket

## Cotisations des Sociétés

L'Assemblée Générale de la Fédération Française de Basket-Ball, réunie le 25 juin 1938, a pris la décision d'augmenter le prix de l'abonnement au Bulletin officiel « BASKET-BALL », de 5 francs.

Ainsi donc, les Sociétés qui payaient pour ce journal la somme de 15 fr., devront, maintenant, 20 francs et les abonnements individuels qui étaient à 20 francs par an, sont portés à 25 francs.

En conséquence, l'article 13 des Règlements Généraux, est modifié comme suit :

« La cotisation annuelle est fixée à 30 francs pour les clubs et à 5 francs pour les associations scolaires et universitaires. »

« L'abonnement au Bulletin officiel de la Fédération est obligatoire pour les Clubs et Associations scolaires et universitaires. Le montant de cet abonnement est fixé à 20 francs par an. »

Nous rappelons que les Sociétés affiliées à la Fédération, au titre masculin, et qui possèdent une section féminine, doivent verser, pour cette dernière, un second abonnement, soit 20 fr. Les Sociétés mixtes versent donc la somme de 30+20+20=70 francs (soixante-dix francs).

Les Sociétés uniquement féminines versent la même cotisation que les clubs masculins, c'est-à-dire : 30+20=50 francs.

Ces cotisations sont payables du 1<sup>er</sup> au 30 Juin. Les sociétés sont donc priées de faire toute diligence et d'envoyer le montant dû, le plus rapidement possible.

Le compte de chèques postaux de la F.F.B.B. est : Paris 715-20.

Les Sociétés ayant déjà versé une cotisation pour 1938-1939, de 45 francs, sont priées de nous envoyer par retour la somme de 5 francs.

Il est formellement rappelé qu'aucune Société ne peut obtenir de licence, ni participer à aucune épreuve officielle (Championnats de France, Championnats régionaux, Coupes, Challenges, etc...) si elle n'est en règle de sa cotisation.

D'autre part, nous informons toutes nos Sociétés qu'aucune mutation ne sera examinée, si elles concernent des clubs non en règle de leur cotisation.

Toute Société qui s'engagerait pour une épreuve, sans avoir réglé sa cotisation, verrait son engagement annulé d'office.

**NOUS DEMANDONS INSTAMMENT A NOS COMITES REGIONAUX DE BIEN VOULOIR VEILLER PARTICULIEREMENT A CE QUE CE REGLEMENT SOIT RESPECTE.**

*Nous publions ci-dessous la liste des Sociétés en règle de leur cotisation 1938-1939 à ce jour. Nous donnerons, au fur et à mesure de leur paiement, dans chacun de nos numéros, la liste des versements.*

*Nous prions les Comités régionaux de bien vouloir en prendre note et de se fier aux renseignements parus.*

### LISTE n° 8

Voir « Basket-Ball », numéros 101 et la suite.

ALPES. — S. Alpes, U.S.C. Chambéry.  
ARDENNES. — J.G. Mohon, A. Lafrancheville.

ATLANTIQUE. — A.S. Carnaud, Ronce-ray A., U.A. Saumur, A.S. Fontevrault.  
BOURGOGNE. — R.S. Bligny, D.U.C.  
BRETAGNE. — C.A.L. Rennes, Dinannaise.

CENTRE. — U.F. Aubière, F. Arvernes.  
CHAMPAGNE. — U.A.I. Chalons.  
CHARENTES. — Royan 13, B.C. Rochelais.

CORSE. — C.A. Bastia, A.A. Ajaccio.  
COTE D'ARGENT. — A.G. Vendays, O. Bordeaux, B.B. St Laurent, U.S.B.E.S. St Androny, J.S. Ste Terre, S.B. Usques.  
FRANCHE-COMTE. — C.S. Portusien, 54<sup>e</sup> R.I.T. Besançon.

ILE DE FRANCE. — U.S. Chauny.  
LANDES. — U.S. Samadet, A.L. Hastings, Ossages, P. St Girons, V. St Laurent, E.S. Tyros, A. St Perdon, B. Clermont, A.S. Lamothe, S. Montois.

LITTORAL. — S.S.L.A.E.L. Pernes.  
LOIRE. — B.C. St Chamond, E.N.D. Rive de Gier, C.S. Forézien, G.S. Ecole des Mines.

LORRAINE. — J.A. Darney, A.S.N.E. Joudreville, B.C. Greux, A.S. Municipale, C.S.T. Epinal, S. Déodatien, A.S. St-Maurice, R.I. Ottange, C.S. Laxou, S.C. Maccabi, L. St G. Ligny, P. St Nicolas Liffol.

LYONNAIS. — R.S. Trévoux.  
NORD. — M.F. Aulnoye, F. Douai, A.S. Anzin, U.A.I. Lille, A.G. St Venant, C. P.S.E. Malmaison, U.S.C. Jeumont, J.S. Ecques, U.S.O. Argues, L. Wizermes, U.S. St Omer, A.F.P. Douai, U.S.C. Hellemmes.  
BASSE-NORMANDIE. — S. Vernolien, A.

S. Cabourgeoise, U.S. St Michel Avranches.

ORLEANAIS. — A. Neuville, A. Saint J. Braye, A. Batilly-en-Gâtinais.

PARIS. — J.A. Asnières, C.A.U.F.A. Gennevilliers, C.N.N. Audrésy.

PYRENEES. — Lautrec, Montferran Savès, Nougaret, Aussonac.

TOURAIN. — U.S. Tours, Par le Sport.  
YONNE. — A.S. St-Georges, E.S. Tonnerre.

TUNISIE. — J.U. Sfax, Goulette Sp., A.S. Compagnie du Gaz.

### COTISATIONS FEMININES

ATLANTIQUE. — A.S. Carnaud.

COTE D'AZUR. — F.S. Monaco, U.S.P. L.M. Nice.

FRANCHE-COMTE. — Vesontio Fémina.

LITTORAL. — F.U.C. Marseille.

LORRAINE. — A.F. Nancy.

## Note importante

Le Comité Central de la F.F.B.B. se réunira le Samedi 3 Décembre 1938, à 15 heures précises, au siège de la Fédération, 28, Place Saint-Georges.

Ordre du Jour :

Accords Interfédéraux.

Limites Territoriales.

### BUREAU

Séance du 8 novembre 1938

Présidence de : M. Bouge.

Présents : MM. Barillé, président fondateur; Boizard, secrétaire général; Lambert, secrétaire adjoint; Robin, trésorier; Vigouroux, trésorier adjoint; Archimbaud, Cabon, Coadou, Geist, Girault, Thomas, membres.

Assiste à la séance : M. Lebuhotel.

Excusés : MM. Creux, Le Brun, Metz.

Procès-verbaux. — Les procès-verbaux du Comité Central du 2 novembre, de la Commission Sportive du 3 novembre, de la Commission des Statuts et Règlements du 2 novembre, sont lus et adoptés.

Les procès-verbaux des Comités de Lorraine, du Lyonnais, d'Oran, sont enregistrés.

Démission. — Le Bureau enregistre la démission du Lyon Etudiants Club (Comité du Lyonnais). - Des renseignements seront demandés au sujet de cette démission.

Changement de titre. — Le Bureau enregistre le changement de titre de l'Olympique Koenigschiffen en Football Club Koenigschiffen (Alsace).

**CRAMPES - CLAQUAGES - LUMBAGOS**  
**DOULEURS MUSCULAIRES, ARTICULAIRES**

Immédiatement soulagés par  
**LE BAUME THERMOGÈNE "DOLPYC"**

vente dans toutes Pharmacies  
Le Tube : 11 fr.50

Laboratoire René KROTOFF  
78, Avenue de St-Ouen - PARIS

**FRAISSE & DEMEY** 191, Rue du Temple  
-:- PARIS -:-

Fabriquent et éditent exclusivement pour le sport

**Médailles - Coupes - Insignes - Breloques**

CATALOGUES FRANCO